



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BESANCON COMMUNIQUE

DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE *ANGLAIS* Session du mercredi 1^{er} avril 2020

Le registre des inscriptions au diplôme de compétence en langue « anglais » sera ouvert

Du lundi 4 novembre 2019 au vendredi 7 février 2020

Le diplôme de compétence en langue atteste les compétences acquises en langue de communication usuelle et professionnelle communes à l'ensemble des secteurs d'activité économique. Aucune formation n'est requise pour se présenter à l'examen du DCL.

L'épreuve se déroule sous la forme d'une étude de cas où s'enchaînent comme dans la vie professionnelle, des tâches variées.

Les supports de l'épreuve sont constitués par des documents écrits, sonores et audiovisuels.

Au terme de l'épreuve, le jury attribue aux lauréats l'un des cinq degrés du diplôme, en fonction de la performance réalisée.

1) Pré-inscription

Les candidats s'inscriront sur internet via le site :

www.education.gouv.fr/dcl

2) Confirmation d'inscription

L'inscription par internet sera suivie, après la fermeture du service de pré-inscription, de l'envoi d'une fiche intitulée "**confirmation d'inscription**". **L'original de ce document devra impérativement être renvoyé** à l'adresse indiquée sur la confirmation accompagnée d'un chèque de **100 € à l'ordre de « M. l'agent comptable » correspondant aux frais de dossier.**

Pour tout renseignement utile concernant l'inscription, contacter le :

Rectorat de Besançon – site Carnot

Division des examens et concours

Bureau DEC3

10 rue de la Convention

25030 BESANCON

03 81 65 73 76 – ce.dec3@ac-besancon.fr